

CARNET DU JOUR

courrierdelouest.fr/obseques

Accédez à nos services en ligne : offrande de fleurs, de messes, dons, dépôt gratuit de condoléances

Pour passer un avis : **02 56 26 20 01**
(prix d'un appel local, numéro non surtaxé)

Tarifs disponibles sur courrierdelouest.fr/obseques

En partenariat avec dansnoscoeurs.fr

Les avis d'obsèques du jour *

dans les Deux-Sèvres

Bressuire
M. Albert CHARRIER
Coulon
M. André BARRAUD
La Forêt-sur-Sèvre
M. Gilbert RAGUENEAU

Moncoutant-sur-Sèvre
M. Henri JAULIN
Niort
M. Gérard MANCEAU

dans les autres départements

La Tessoualle
M. Luc BENETEAU

(* ayant fait l'objet d'un avis d'obsèques ou de décès ce jour dans le journal

Les cérémonies célébrées aujourd'hui *

dans les Deux-Sèvres

- **Argentonny**
15 h 00 : Mme Germaine BESNARD, en l'église de La Chapelle-Gaudin. Espace Funéraire Gobin Portet
- **Fontvillie**
15 h 00 : Mme Solange BLANCHARD, en l'église de Chaill. Pompes Funebres Geoffroy
- **Germond-Rouvre**
10 h 30 : Mme Madeleine ELIE, en l'église de Germond. Pompes Funebres Gagnaire
- **Niort**
15 h 00 : Mme Micheline BOISSELIER, au cimetière de la Broche. Pompes Funebres Terrasson
- **Saint-André-sur-Sèvre**
15 h 00 : M. Henri JAULIN, en l'église. Pompes Funebres David Berson
- **Thouars**
15 h 00 : Mme Georgette PRULEAU, au cimetière de la Madeleine. Pompes Funebres Yves Niort
- **Voullentint**
15 h 00 : Mme Marie-Thérèse BOISSINOT, en l'église de Voullentint. Pompes Funebres Bigot Bremond

(* ayant fait l'objet d'un avis dans le journal

AVIS D'OBSÈQUES

MONCOUTANT-SUR-SÈVRE

Colette Jaulin, née Brossard, son épouse; ses enfants et leurs conjoints, ses petites-filles ainsi que toute la famille vous font part du décès de

Monsieur Henri JAULIN Ancien combattant

survenu à l'aube de ses 82 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée aujourd'hui vendredi 13 mai 2022, à 15 heures, en l'église de Saint-André-sur-Sèvre. M. Jaulin repose au funérarium Berson, au salon Les Arums, 1 route de Largeasse à Moncoutant-sur-Sèvre. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Pompes funebres David Berson, Moncoutant, 05 49 72 40 79

POUZAUGES, LA TESSOUALLE, YZERNAVY

Mme Bernadette Beneteau (†), née Sarrazin, son épouse; Ghislaine et Lionel Audouit, sa sœur et son beau-frère; Virginie et François, son neveu et sa nièce, ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Luc BENETEAU

survenu à l'âge de 67 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 16 mai 2022, à 15 heures, en l'église de La Tessoualle. Luc repose au funérarium Bidet à Maulévrier. Visites de 14 h à 19 h. Fleurs naturelles seulement, pas de plaques.

PF Bidet, Maulévrier, 02 41 55 46 46

BRESSUIRE, DOIX LES FONTAINES THOUARS

Mme Marcelle Charrier, son épouse; M. Gérard (†) Charrier et Jacqueline. Mme Martine Berthelot et Marc, M. Pascal Charrier et Anne, M. Jean-Luc Charrier et Isabelle, ses enfants et leurs conjoints; ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants vous font part du décès de

Monsieur Albert CHARRIER Ancien AFN

survenu à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 16 mai 2022, à 9 h 30, en la chapelle de Cirières, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Porchaire, à 11 h 30. Albert repose au funérarium Azur, 29 bis Boulevard du Gué-deau à Bressuire.

La famille remercie le personnel Domaliance (Sam) pour son dévouement ainsi que le personnel de l'hôpital de Faye-l'Abbesse. Visites de 10 h à 20 h. Fleurs naturelles uniquement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances sur www.ouest-france.fr/obseques
PF Azur, Bressuire, 05 49 65 18 84

COULON, VIVONNE (86) LAGORD (17)

Paulette Barraud (†), son épouse; Lydie et François Terrier, Christophe et Valérie Barraud, ses enfants; Sébastien (†), Emilie, Jean-Paul et Laura, ses petits-enfants et leur conjoint; Léonie, Arthur, Fleur, ses arrière-petits-enfants; Claude, son frère; son beau-frère et ses belles-sœurs, Michèle, son amie, ainsi que toute la famille, vous font part du décès de

Monsieur André BARRAUD

survenu à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse aura lieu mardi 17 mai 2022, à 11 heures, en l'église de Coulon, suivie de la crémation à 12 h 45 au crématorium de Niort. M. Barraud repose au funérarium Martin, route de Niort à Coulonges-sur-l'Autize. La famille remercie les infirmières de l'hôpital de Niort et de la résidence du parc de Villiers-en-Plaine pour leur gentillesse et leur dévouement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Martin, Coulonges-sur-l'Autize, 05 49 04 34 34

NIORT

Mme Annette Manceau, son épouse; Véronique, Nathalie, ses filles; Sarah, Bob, Emile, ses petits-enfants; ses frères, belles-sœurs, beaux-frères, et toute la famille, vous font part du décès de

Monsieur Gérard MANCEAU Ancien combattant AFN-FNACA

survenu à l'âge de 89 ans. La cérémonie religieuse aura lieu mardi 17 mai 2022, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, où l'on se réunira, suivie de la crémation. M. Manceau repose au salon funéraire des PF Terrasson, au 15 rue d'Inkermann, à Niort.

Ni fleurs, ni plaques, mais des dons pour la Recherche contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Terrasson, Niort, 05 49 24 30 69

Cérémonie
Être présent, même à distance

Solution sécurisée de diffusion de cérémonies en ligne

Parlez-en aux pompes funebres organisatrices de la cérémonie

www.la-ceremonie.fr

LA FORÊT-SUR-SÈVRE (SAINT-MARSAULT)

Rose (†) Ragueneau, son épouse; Alphonse et Renée Cornuau, son beau-frère et sa belle-soeur; ses neveux et nièces, ainsi que toute la famille, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Gilbert RAGUENEAU

survenu dans sa 94^e année. La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 16 mai, à 14 h 30, en l'église de Saint-Marsault, suivie de l'inhumation au cimetière. M. Ragueneau repose à la Maison des obsèques, Ets Gendrilon, 85120 La Châtaigneraie. Visites de 14 h à 18 h.

Fleurs naturelles seulement. La famille remercie l'ensemble du personnel de la Résidence les Magnolias de Moncoutant-sur-Sèvre pour sa gentillesse et son dévouement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances sur www.pompesfunebresgendrilon.com

La Maison des Obsèques-Gendrilon, La Châtaigneraie, 02 51 51 01 02

ANGERS

M. Tauris, son compagnon; Yannick, Pascale, Sandrine et Nelson, ses enfants et leurs conjoints; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants vous font part du décès de

Madame Jacqueline BENABESSE née HARDOUIN dit "Mamie"

survenu le mercredi 11 mai 2022, dans sa 79^e année. La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 17 mai 2022, à 10 heures, en l'abbatiale Saint-Serge d'Angers, suivie de l'inhumation au cimetière. Fleurs naturelles seulement. La famille remercie le personnel du 2^e étage de la Clinique Saint-Claude pour son accompagnement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Settimio Tombini-le Choix Funéraire, St-Barthélemy-d'Anjou, 02 41 48 26 03

CHEFFOIS

Ses 13 enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que toute la famille vous font part du décès de

Monsieur André LECOQ veuf de Jacqueline LECOQ

survenu à l'âge de 90 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 14 mai 2022, à 15 heures, en l'église de La Châtaigneraie. André repose à la Maison funéraire Veneau La Châtaigneraie, salon L'Envol.

La famille remercie les services HAD, ADMR de Mouilleron, les infirmiers, Solange, Olivier, M. Alain Belaud, l'hôpital des Collines Vendéennes, pour leur accompagnement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances sur www.maisonfuneraireveneau.fr

Maison funéraire Veneau-Funéplus, La Châtaigneraie, 02 51 87 41 37

SAINT-NAZAIRE, LA ROCHE-SUR-YON PONTCHÂTEAU, NANTES

Maurice, André et Pierre Thibaudeau, ses enfants et leurs épouses; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marie Joséphe THIBAUDEAU née GABORIAU

survenu le jeudi 12 mai 2022, à l'âge de 101 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 17 mai 2022, à 15 heures, en l'église Sacré-Coeur de La Roche-sur-Yon, suivie de l'inhumation au cimetière Point du Jour.

Marie Joséphe repose à la Maison funéraire, 111 rue de la Simbrandière, à La Roche-sur-Yon. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Services Funéraires, Saint-Nazaire, 02 40 22 44 44

La parution des avis d'obsèques est prioritaire
Celle des remerciements peut se trouver décalée

Abonnez-vous -42% de réduction

PACK FAMILLE

✓ Votre journal papier, chez vous, 7j/7
✓ Vos contenus numériques à partager avec 4 de vos proches :

- Le journal numérique **Le Courrier de l'Ouest**
- L'accès en soirée, les archives
- L'accès en illimité aux articles payants sur courrierdelouest.fr

28€40 /mois la 1^{ère} année

✓ l'accès à laplace.courrierdelouest.fr

abo.courrierdelouest.fr

02 41 80 88 80*
CODE PROMO : S203CFIR/1

*du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30

Le Courrier de l'ouest

Le Courrier de l'ouest
Société des Publications du «Courrier de l'Ouest»

Siège social : 4, boulevard Albert-Blanchoin, BP 10728, 49007 ANGERS CEDEX 01.
Société anonyme au capital de 398.736 € constituée le 6 mars 1945 pour une durée de 30 ans, prorogée le 6 mars 2005 pour une durée de 99 ans.

Commission paritaire n° 0525 C 86764 - N° ISSN : 0998-4607
Président-Directeur général : M. Matthieu FUCHS.
Directeur de la publication : M. Matthieu FUCHS.
Directeur général délégué, directeur de la rédaction : M. Marc DEJEAN.
Rédacteur en chef : M. Bruno GEOFFROY.
Président d'honneur : M. Jean-Marie DESGRÉES DU LOU * 2005.
Principal actionnaire : SIPA (Société d'investissements et de participations), contrôlée par l'Association pour le Soutien des Princes de la Démocratie Humaniste (association loi 1901), présidée par David GUIRAUD.
Conseil d'administration : MM. J.-P. BRUNEL, M. FUCHS, F. GAUNAND, J.-C. KLING, Th. LEBEUF, A. LENOIR, E. MARTEAU, Ph. TOULMONDE. SIPA représentée par M. L. ÉCHELARD.

Fondateurs : E. Amaury *1977 (président), A. Blanchoin *1968 (directeur général), P. Fleury *1980 (administrateur général)

Imprimerie du «Courrier de l'Ouest»
4, bd Albert-Blanchoin - 49000 Angers
Tél. : 02.41.68.86.88 - Fax : 02.41.44.31.43

Et du lundi au samedi soir pour l'édition des Deux-Sèvres, Ouest-France, parc d'activités de Tournebride, 44118 La Chevrollière

LE COURRIER DE L'OUEST
Siège social : tél. 02.41.688.688 - Fax 02.41.68.86.24
Service clients : Tél. 02 41 80 88 80 (prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
Adresse : Service Clients 35051 Rennes Cedex 9

PUBLICITÉ

- Extra-locale : 366SAS - 101, Bd Murat 75771 Paris cedex 16
Tél. : 01 80 48 93 66 - Site internet : www.366.fr
- Publicité régionale et locale : Additi, Bd Albert-Blanchoin - 49000 Angers
Tél 02 30 88 07 72 - Site internet : www.additi.fr

Toute reproduction, même partielle, d'un article (texte, graphique, photo...), du Courrier de l'Ouest, faite par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite de la Direction du journal, est strictement interdite.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un taux moyen de fibres recyclées de 87%. Eutrophisation: 0.010kg/tonne

PEFC 10-31-3502 / PEFC recyclé / pefc-france.org

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou pour tout autre journal, sur notre site www.medialex.fr

Pour faire paraître une annonce légale :
Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021, soit 0,183 € ht le caractère.

Les annonces sont informées que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Commune de Cirières

Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre mono-attributaire : aménagement des espaces publics de centre-bourg

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Commune de Cirières, M. Jean-Baptiste Fortin, maire, 11, rue Sainte Radégonde, 79140 Cirières, tél. 05 49 80 58 24, fax 05 49 80.09.85.
Mél : mairie.cirieres@wanadoo.fr
Siret : 21790091900010.

Groupeement de commandes : non.
L'avis implique un marché public.
Objet : accord-cadre de maîtrise d'oeuvre mono-attributaire : aménagement des espaces publics de centre-bourg.
Type de marché : services.
Procédure : procédure adaptée restreinte.
Technique d'achat : sans objet.
Lieu d'exécution : 79140 Cirières.
Durée : 48 mois.
Forme du marché :
Prestation divisée en lots : non.
Les variantes sont exigées : non.
Conditions de participation :
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
Liste et description succincte des conditions : se référer au RC.
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : se référer au RC.
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : se référer au RC.
Marché réservé : non.
Réduction du nombre de candidats : oui.
Nombre maximum de candidats : 5.
En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : se référer au RC.
La consultation comporte des tranches : non.
Possibilité d'attribution sans négociation : oui.
Visite obligatoire : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Remise des candidatures : 10 juin 2022 à 12 h 00 au plus tard.
Renseignements complémentaires : la procédure choisie par le maître d'ouvrage prévoit une phase candidature et une phase d'auditions avec remise d'une offre financière.

Dans une deuxième étape, cette consultation aura également pour objet la passation du 1er marché subséquent.
Envoi à la publication le : 11 mai 2022.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.pro-marchespublics.com>

Vie des sociétés

Adecia experts-comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 11 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile.
Dénomination sociale : 4G Magasins.
Siège social : 4, Villeneuve, 79240 Vernoux-en-Gâtine.

Objet social : l'acquisition et la gestion de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, toutes participations dans le capital de toutes sociétés constituées ou à constituer, quels qu'en soient la forme et l'objet, par tous moyens, la constitution de tous portefeuilles de valeurs mobilières et l'administration et la gestion de ces portefeuilles.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : la société Innovisio, société par actions simplifiée unipersonnelle dont le siège social est situé 11, rue des Jardins, 79000 Sciéca, représentée par M. Vincent Gazeau, la société JCG, société par actions simplifiée unipersonnelle dont le siège social est situé Villeneuve, 79240 Vernoux-en-Gâtine, représentée par M. Jean-Charles Gazeau, la société La Suee du Petit Moulin, société par actions simplifiée unipersonnelle dont le siège social est situé Villeneuve, 79240 Vernoux-en-Gâtine, représentée par M. Stéphane Gazeau, la société OKLM, société par actions simplifiée unipersonnelle dont le siège social est situé Villeneuve, 79240 Vernoux-en-Gâtine, représentée par M. Olivier Gazeau.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Niort.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à La Roche-sur-Yon du 9 mai 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : 4G Saint-Jean-de-Monts.
Siège social : Villeneuve, 79240 Vernoux-en-Gâtine.

Objet social : l'acquisition, l'administration, la cession éventuelle et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : la société 4G Immobilier, société civile dont le siège social est situé Villeneuve 79240 Vernoux-en-Gâtine.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Niort.

La Gérance.

Soyez informés chaque jour dans notre rubrique annonces légales :
la vie des sociétés
la vie des commerces

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 4 mai 2022 à Saint-Maixent-l'École, il a été constituée une société régie par les lois en vigueur.
Dénomination : SCI Aristide Denfert Rochereau 79.
Forme juridique : société civile immobilière.
Capital social : 1 000 euros.
Durée : 99 ans.
Siège social : 58, rue Chalons, 79400 Saint-Maixent-l'École.
Objet :
- l'acquisition, la cession, la propriété, l'exploitation, la gestion par bail ou autrement de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement,
- toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Admission au A.G. et droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataires. Chaque part donne droit à un vote.
Agrément des cessions de parts : les parts sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé.
Gérant : Nicolas Billy, résidant au 19, rue Anatole-France, 79400 Saint-Maixent-l'École.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Niort.

GAUTIER IMMO
Société civile immobilière
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 20, rue des Hardilliers 79700 SAINT-PIERRE-DES-ÉCHAUBROGNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Pierre-des-Échaubrognes du 10 mai 2022 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : Gautier Immo.
Siège social : 20, rue des Hardilliers, 79700 Saint-Pierre-des-Échaubrognes.
Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : M. Michel Gautier, demeurant au 20, rue des Hardilliers, 79700 Saint-Pierre-des-Échaubrognes.
Clauses relatives aux cessions de parts : - agrément requis dans tous les cas, - agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Niort.

Pour avis La Gérance.

Avis administratifs

Préfecture des DEUX-SÈVRES

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 5 mai 2022, une consultation du public est ouverte du jeudi 2 juin au vendredi 1er juillet 2022 inclus en mairie de Germond-Rouvre, portant sur la demande d'enregistrement présentée par la SAS M. Bonneau et Fils, relative à une demande de renouvellement de l'exploitation de l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) et de la station de transfert de matériaux inertes avec régularisation de l'installation de recyclage.

Pendant cette période, les pièces du dossier ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, seront déposés à la mairie de Germond-Rouvre afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels suivants d'ouverture au public et formuler ses observations, sur le registre ouvert à cet effet les :

- lundi de 15 h 00 à 17 h 00,
- mardi de 15 h 00 à 17 h 00,
- jeudi de 15 h 00 à 17 h 00,
- vendredi de 15 h 00 à 17 h 00.

La consultation du dossier se fera dans le respect des mesures sanitaires à mettre en œuvre pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

Le public pourra également adresser ses observations par correspondance à la préfète des Deux-Sèvres (pôle environnement, BP 70000, 79099 Niort cedex 9) ou par voie électronique (pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr)

en précisant dans l'objet «enregistrement - SAS M. Bonneau et Fils à Germond-Rouvre». Ces observations devront être transmises avant la fin du délai de consultation du public.

Cet avis accompagné de la demande de l'exploitant mentionnée à l'article R.512-46-3 du Code de l'environnement seront mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans les Deux-Sèvres <http://www.deux-sevres.gouv.fr> (rubriques «publications - annonces et avis - consultations publiques»).

L'ensemble du dossier de demande d'enregistrement sera consultable pendant toute la durée de la consultation du public, sur ce même site.

La décision d'enregistrement sera prise par la préfète des Deux-Sèvres. L'installation pourra faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.512-7 du Code précité, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Pour insertion Le Notaire.

Consommation

La banque doit contrôler le démarchage avant de prêter

La banque n'a pas droit au remboursement si elle a prêté pour un achat réalisé après un démarchage irrégulier. Elle doit vérifier, avec ses compétences de prêteur professionnel, que son client n'a pas été victime d'un démarchage abusif, dit la Cour de cassation.

Si le contrat de vente avec démarchage est annulé pour non-respect des règles de protection du consommateur, le prêteur "est privé de sa créance de restitution du capital emprunté", précise la Cour.

Dans le code de la consommation, la loi oblige le prêteur à procéder d'abord, auprès du vendeur comme de l'emprunteur, aux vérifications du contrat de vente pour lequel il accorde un crédit. (Cass. Civ 1, 3.5.2018, S 17-13.308).

niort agglo

Aglomération du Niortais

Modification n° 1 du PLU d'Aiffres

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 14 avril 2022, le président de la communauté d'agglomération du Niortais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique du projet de modification n° 1 du Plan local d'urbanisme d'Aiffres ayant notamment pour objectif d'ouvrir une partie d'une zone 1AUXa et de supprimer deux Emplacements Réservés (ER 40 et ER 31).

La présidente du tribunal administratif de Poitiers a désigné M. Yves